

COMMUNE DE JUSSAC

délibération :
D_2021_2_5

SEANCE DU MERCREDI 14 AVRIL 2021

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L' an deux mille vingt et un, le mercredi 14 avril à 20 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 16

Date de convocation du : 09 Avril 2021

Votants : 18

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame MALHERBES Caroline, Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur ROFFY Jacques, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur ROUX Hervé

**Objet : Affectation du
résultat : budget Commune**

Pouvoirs :

Madame LINARD Danielle a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise
Madame ROUX Céline a donné pouvoir à Madame CLUSE Nathalie

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur GRAFFOUILLERE Pierrick, Madame LINARD Danielle, Madame ROUX Céline

Secrétaire de Séance : Madame Cécile GANE

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2020,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Reports _ POUR RAPPEL	
Déficit Reporté de la section Investissement de l'année antérieure	376 774.39 €
Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure	167 839.62 €
Soldes d'exécution	
Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	190 738.24 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	358 190.77 €
Restes à réaliser	
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	112 747.00 €
En recettes pour un montant de :	75 821.00 €
Besoin net de la section d'investissement	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	222 962.15 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section :

Compte 1068	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	222 962.15 €
Ligne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	303 068.24 €

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER

